



Pôle Imagerie Médicale et Explorations Fonctionnelles

PROFIL DE POSTE

**Manipulateur en Électroradiologie Médicale : Service de remplacement
Compétences IRM – Scanner- Imagerie conventionnelle**

Codification du document :	Rédacteurs :	V. Datchary, Cadre Supérieur de santé
Date d'application : Janvier 2019	Approbateurs :	V. Datchary, Cadre supérieur de santé P. Borello, Directeur de soins
	Gestionnaire :	A. Roulleau, Assistante médico-administrative

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Le Pôle Imagerie-Explorations Fonctionnelles regroupe le service de radiologie et d'imagerie médicale, le service des explorations fonctionnelles et le service de médecine du Sport. Cette structure représente un centre de responsabilité unique sous la responsabilité du médecin Chef de pôle, Professeur Jean Christophe Ferré, et du Cadre supérieur de santé, Mme Virginie Datchary.

- Le service d'Imagerie médicale comprend 5 domaines d'activité médicale répartis sur les 2 établissements (Pontchaillou et Hôpital Sud): Abdominale, Neuro-faciale, Thoracique et cardio-vasculaire, femme-enfant et locomoteur.
- Le Service des Explorations Fonctionnelles (SEF) est réparti sur les 2 établissements (Pontchaillou et Hôpital Sud) et comprenant les Unités Fonctionnelles suivantes : Neurologiques, Digestives, Respiratoires.
- Le service de Médecine du Sport est localisé à Pontchaillou.

LIEU D'EXERCICE

Les postes des manipulateurs sont rattachés à des unités fonctionnelles sur l'ensemble du Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes, localisées de la façon suivante :

Pour l'Imagerie, - sur le site de Pontchaillou :

- Bloc Pontchaillou : Radiologie centrale, IRM sous-sol, Scanner.
 - CUR :
 - o Niveau 0, Imagerie des Urgences : Radiologie des Urgences, Scanner, IRM.
 - Centre Cardio-Pneumologique Imagerie thoracique : Radiologie.
- sur le site de l'Hôpital Sud :*
- Radiologie adulte et pédiatrique, EOS.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

La direction déléguée au pôle est composée d'un directeur délégué, Mme Jeanne Davenel et d'un directeur de soins, M. Jen-Philippe Borello.

Les manipulateurs font partie intégrante de l'équipe paramédicale des deux services dont les chefs de service sont le Dr Jean-François Heautot, pour l'Imagerie, et le Pr Charlène Brochard pour les explorations fonctionnelles.

Les manipulateurs affectés dans des unités fonctionnelles sont sous la responsabilité directe d'un cadre de santé.

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Médecins radiologues et physiologistes pour le choix du protocole, l'ajustement et l'interprétation de l'examen.
- Secrétaires pour gérer les flux des demandes d'examens et le circuit du patient.
- Responsables internes des réseaux d'imagerie médicale pour le transfert d'images et des signaux.
- AS-ASH, brancardiers pour la prise en charge des patients : accueil, transport, installation du patient et gestion des flux.
- Unités de soins pour la prestation des actes.
- Ingénieurs biomédicaux et radiophysiciens pour mise en œuvre des traitements et suivi de maintenance des appareils.
- Institut de formation pour l'enseignement et l'encadrement des stagiaires.
- PCR pour la radio protection des travailleurs.

ACTIVITES

MISSIONS

- Le manipulateur en électroradiologie contribue à la réalisation des actes relevant de l'imagerie médicale, des explorations fonctionnelles qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche, impliquant l'utilisation des rayons ionisants ou non, ou d'autres agents physiques.
- En référence aux textes réglementaires suivants :
 - Décret n°84-710 du 17 juillet 1984 fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer certains actes d'électroradiologie médicale,
 - Décret n°97-1057 du 19 novembre 1997 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de manipulateur en électroradiologie médicale,
 - Décret n° 2000-509 du 6 juin 2000 modifiant le décret n° 97-1057 du 19 novembre 1997 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale.
 - Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 modifiant le décret n° 2000-509 du 6 Juin 2000 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale

ACTIVITES PRINCIPALES

Elles s'articulent autour de 6 axes principaux :

☐ **Technicité**

- Réalisation des examens d'imagerie médicale ou d'explorations fonctionnelles.
- Utilisation des équipements avec optimisation de leur performance.
- Application des protocoles techniques et médicaux.
- Acquisition, réalisation des traitements et transfert des images et signaux.
- Participation à la recherche clinique.

☐ **Soins aux patients**

- Accueil, information et préparation du patient.
- Prise en compte des besoins physiologiques, psychologiques et socioculturels des patients.
- Surveillance clinique du patient.
- Aide au brancardage.
- Respect de la personne soignée: confidentialité pudeur, confort.
- Participation à la lutte contre la douleur.

☐ **Hygiène**

- Mise en œuvre des protocoles.
- Lutte contre les infections nosocomiales.

☐ **Sécurité et prévention des risques**

- Garantie de la sécurité et de l'intégrité physique des personnes (patients, accompagnants, professionnels).
- Respect des règles de radioprotection.
- Application des protocoles de vigilance et de sécurité.

☐ **Fonctionnement du service**

- Application des procédures organisationnelles.
- Participation à la démarche d'amélioration continue (assurance Qualité) et à la veille technologique.
- Coordination en interne, avec les services de soins, avec les différents prestataires intra et extra-hospitaliers.
- Intégration du coût des moyens nécessaires à l'activité.
- Enregistrement de l'activité dans le logiciel de gestion du pôle.

☐ **Formation**

- Adaptation de sa pratique professionnelle à l'évolution des sciences et des techniques.
- Participation à la formation initiale et continue des étudiants et des stagiaires.

EXIGENCES DU POSTE

DIPLOME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Les agents doivent être titulaires d'un des diplômes professionnels suivants :
 - Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie médicale
 - Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique.

FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Formation Scanner, IRM, Radiologie standard
- Formation bureautique initiale.
- Attestation Radioprotection des travailleurs et des patients.
- AFGSU Niveau 2
- Formation REX

CONNAISSANCE(S) ASSOCIEE(S)

- Matériel et équipement d'imagerie.
- Radioprotection.
- Démarches, méthodes et outils de la qualité.
- Bureautique et logiciel dédié en électroradiologie médical.
- Ethique et déontologie.
- Exercice, organisation et actualités professionnelles.
- Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Travailler en équipe interprofessionnelle.
- Instaurer une relation et une communication avec le patient et son entourage pour l'informer et le rassurer.
- Utiliser les règles, les procédures de contrôle qualité, les modes opératoires et les techniques visant à la sécurité, et à l'hygiène dans la réalisation des activités et l'utilisation des circuits.
- Assurer un suivi de prise en charge des patients avec les services d'hospitalisation.
- Adapter les protocoles au contexte clinique des patients.
- Détecter les situations à risque pour les patients et déclencher les réponses adaptées.
- Utiliser les matériels et les dispositifs liés à l'activité et en évaluer les modalités de fonctionnement.
- Utiliser les outils bureautiques en lien direct avec les activités d'Imagerie et d'Explorations Fonctionnelles.
- Evaluer la qualité des pratiques et des résultats dans le domaine d'activité, de soins et d'encadrement des étudiants.
- Optimiser les doses d'irradiation délivrées aux patients, dans le cadre des règles de radioprotection.

QUALITES REQUISES

- ***Aptitude à la relation***
 - Discrétion, courtoisie et empathie
 - Sociabilité.
 - Disponibilité.
 - Sens de la pédagogie.
- ***Qualités personnelles***
 - Cohérence dans les actions.
 - Sens des responsabilités.
- ***Sens de l'organisation***
 - Rigueur et méthode.
 - Autonomie et prise d'initiative dans le travail.
 - Anticipation et adaptation aux situations.
 - Esprit d'initiative adapté à la fonction.
- ***Amélioration continue***
 - Eveil aux évolutions techniques et pratiques professionnelles.
 - Recherche d'informations.
 - Sens du perfectionnement.

CONDITIONS D'EXERCICE

Les horaires de jour sont assurés par roulement suivant une grille de base, incluant 1 week-end de travail toutes les 5 semaines.

Les horaires :

- 2 horaires de matin, heure de prise de poste entre 6h45 et 7h30, heure de fin de poste entre 14h45 et 15h30.
- 1 horaire de coupe, heure de prise de poste entre 8h et 10h, heure de fin de poste entre 16h et 18h.
- 2 horaires d'après-midi, heure de prise de poste entre 12h30 et 13h45, heure de fin de poste entre 20h30 et 21h15.

Les manipulateurs sont affectés par roulement sur les horaires matin/coupe/après-midi et en fonction des besoins de remplacements sur les différentes modalités de Radiologie conventionnelle, Scanner et IRM (Hormis certaines vacations nécessitant des connaissances plus spécifiques).

Le planning prévisionnel des manipulateurs du service de remplacement est respecté (sauf arrangement accepté), l'unité demandeuse s'adaptant à la continuité de service.

Des modifications de planning sont envisagées dès lors qu'il y a nécessité de service.

Ce profil de poste ainsi que les quotités de temps de travail peuvent être modifiés en fonction des évolutions du service, de pôle ou institutionnelles